






FICHE PRATIQUE – BIEN GARDER DES PREUVES ▲

Ce que tu vis est important. Les preuves montrent la vérité et aident les adultes à te protéger. Ce n'est pas toi l'erreur, mais ce que tu subis.

1. Les faits

= ce qui s'est passé !

-  Date :
-  Moment de la journée (matin, midi, soir) :
-  Lieu (dans la cour, dans la rue, sur un réseau, etc.) :
-  Qui était là ? Témoins, camarades, adultes :
-  Décris la scène avec tes mots :

.....

Range cette note dans un dossier

2. Les preuves

Coche ce que tu as pu garder :

- Photos
- Captures d'écran
- Messages
- Objets abîmés (à photographier)
- Certificat médical
- Autres :

 Range tout ça dans ton gsm, une boîte, ou une pochette bien à l'abri.

3. Les dommages (les conséquences)

- À moi : colère, tristesse, peur, solitude, mal au ventre, etc.
- Dans ma vie : disputes, plus d'amis, moins confiance en moi...
- Raconte :

4. Est-ce que l'auteur sait ? (voir lien [Harcèlement, que dit la Loi belge ?](#))

Comment le/la harceleur.se a-t-il été prévenu qu'il/elle harcèle :

- J'ai dit directement que ça me faisait du mal.
- J'ai envoyé un message / un mail
- Un adulte a parlé avec lui / écrit une lettre / a envoyé un courrier recommandé
- Je l'ai prévenu par un réseau social : ...